

Avis de constitution

SOCIETE « COAST LINE TRADING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI, NON LOIN DE
LA CNPS, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 02 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COAST LINE TRADING »

Objet : Fabrication et importation d'eau minérale naturelle, distribution d'eau minérale, de boisson gazeuses et de jus de fruit, importation de lames et rasoirs, représentation de marques, commerce international, import-export, achat et vente de produit agricoles, toutes opérations de négoce international, l'importation, l'exportation, la distribution de tous produits et marchandises, le commerce générale de fournitures, de matériels et mobiliers de bureau et informatiques, prestations de services divers. Autres activités connexes.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI, NON LOIN DE LA CNPS, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M OUATTARA OUMAR (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B12-01481 du 17/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°17624/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

